



## PANDEMIE

- > Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour (avec du savon ou une solution hydro alcoolique).
- > Couvrez-vous la bouche et le nez avec sa manche ou un mouchoir à usage unique si vous éternuez.
- > Appelez votre médecin traitant en cas de symptômes décrits par les autorités.
- > Si une contagion est avérée, portez un masque.
- > Enfin n'appelez les urgences (15) que si cela est nécessaire

*Si une vaccination s'avère nécessaire vous serez prévenus par le centre de vaccination correspondant à votre domicile.*



## RISQUE INCENDIE

### Si l'incendie se déclare chez vous:

- > Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et gaz) précédant la venue des flammes.
- > Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée et n'emportez rien.

Une fois dehors, appelez les pompiers (18)

### Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier:

- > Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas.
- > Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient
- > En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide

## ALERTER

**APPELEZ LE 18 OU LE 112 (N° d'urgence européen)**

**Donnez votre nom et votre adresse précise**

**Indiquez s'il reste des personnes prisonnières des flammes et précisez votre numéro de téléphone**

**NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER**

**Plus d'infos sur [www.sdis35.fr](http://www.sdis35.fr)**

## Numéros d'urgence

Sapeurs pompiers: 18

SAMU: 15

Gendarmerie/Police: 17

Numéro de secours européen: 112

GRDF: 02 47 85 74 44

ERDF: 0 810 333 035 (Urgence 24/24)

Véolia: 0 811 902 902

Préfecture d'Ille et Vilaine: 0 821 80 30 35

Croix rouge: 02 30 09 00 35

Pharmacie de garde: 3237

Mairie de Corps-Nuds: 02 99 44 00 11

Elu de permanence: 06 24 43 24 98

## S'informer

Mairie  
[www.corps-nuds.fr](http://www.corps-nuds.fr)

Préfecture d'Ille-et-Vilaine  
[www.ille-et-vilaine.gouv.fr](http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr)

Météo France  
[www.météofrance.com](http://www.météofrance.com)

Vigicrues  
[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

Ministère de la santé et des sports  
[www.sante-sports.gouv.fr](http://www.sante-sports.gouv.fr)

# DICRIM

## Document intercommunal sur les risques majeurs



### Le mot du maire

La sécurité est l'affaire de tous, surtout lorsqu'un événement exceptionnel, parfois dramatique, se produit. Des naufragés de la route, surpris par le verglas ou la neige, au risque de pandémie (grippe H1N1 par exemple), le Plan Communal de Sauvegarde, que nous venons d'arrêter, est l'outil qui permettra au Maire de mettre en œuvre toutes les mesures appropriées afin de préserver la santé de la population. C'est la raison pour laquelle je vous invite à lire attentivement ce document riche en conseils et à le **conserver soigneusement**.

Je compte sur vous car la sécurité de chacun d'entre nous peut dépendre de vous.

Alain PRIGENT

**CONSERVEZ CE DOCUMENT**  
www.corps-nuds.fr

## Alerte & infos

En cas d'accident majeur, l'alerte peut être donnée :

- > Sirènes
- > Par des dispositifs mobiles avec haut parleurs
- > Par le porte à porte ou téléphone
- > Par affichage (Totem rue de Rennes)
- > Sur le site [ww.corps-nuds.fr](http://ww.corps-nuds.fr), facebook
- > Par les médias et en particulier les radios



103.1MHz



99.2MHz

**Suivez scrupuleusement les instructions données par les autorités.**

Contactez la mairie au 02 99 44 00 11 si vous estimez avoir besoin d'aide

## Salles municipales

Mairie : 31 rue des Trois Marie

Salle des Sports : 5 rue des Loisirs

Salle Huberdière : 41 Boulevard de la Gare

Ecole Publique : 29 Boulevard de la Gare

Restaurant Municipal : 13 rue du Point du Jour

MJC : 8 rue des Loisirs



## INONDATIONS

- > Mettez au sec les meubles, objets, matières et produits
- > Coupez l'électricité et le gaz
- > Obstruez les entrées d'eau
- > Faites une réserve d'eau potable et de produits alimentaires

**Dès l'alerte**, informez vous de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie et n'évacuez qu'après en avoir reçu l'ordre ou si vous êtes forcés par la crue.

Fermez toutes les ouvertures votre maison  
Coupez le gaz et l'électricité.

### APRES

- > Aérez
- > Chauffez dès que possible.
- > Ne rétablir le courant électrique avant contrôle



## TEMPÊTES

### AVANT

- > Evitez de sortir
- > Rentrez à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés
- > Gagnez un abri solide en cas de besoin
- > Eloignez-vous du bord de mer
- > Vérifiez l'état des fermetures et de la toiture
- > Informez-vous du niveau d'alerte
- > Ecoutez les bulletins météo

### PENDANT

- > Si possible ne vous déplacez pas sauf obligation, roulez lentement en évitant les secteurs forestiers
- > Signalez votre départ et votre destination à vos proches

### APRES

- > Coupez les branches et les arbres qui menacent de s'abattre
- > Ne touchez pas les câbles électriques tombés à terre et contactez ERDF



## TECHNOLOGIQUE

Corps-Nuds est concernée par les transports de matériaux dangereux sur la 2X2 voies

> Dès le signal d'alerte, rejoignez le bâtiment le plus proche. S'il n'y a pas de bâtiment à proximité et que le nuage toxique vient vers vous, fuyez selon un axe perpendiculaire au vent.

> Confinez-vous dans un bâtiment, bouchez toutes les entrées d'air,

> Coupez la ventilation.

> Ne fumez pas.

> Coupez le gaz et l'électricité. Eviter toute étincelle.

> Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre.

> Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés et les enseignants s'occupent d'eux.

> Lavez-vous en cas d'irritation et si possible se changer. En cas de propagation d'un nuage toxique respirer à travers un linge épais et mouillé.

> Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

Après l'alerte aérez le local de confinement.



## CANICULE

Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se signaler auprès de la Mairie. Donnez des nouvelles.

> Buvez régulièrement et mangez normalement (éviter l'alcool)

> Rafraîchissez-vous (mouillez vous la peau).

> Ne sortez pas aux heures les plus chaudes et restez si possible dans des endroits frais ou climatisés.

> En cas d'obligation de sortie, ne pas rester en plein soleil.

> Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur (gardez les volets clos)

> Ne faites pas d'efforts physiques intenses